

Impôt sur les revenus pétroliers—Loi

de l'Énergie ont en effet annoncé un train de mesures d'aide de un milliard de dollars destinées à renforcer la rentabilité du secteur énergétique, à stimuler l'activité et l'investissement, à créer des emplois et ainsi contribuer à la sécurité énergétique du Canada. Ce train de mesures comporte une aide aux producteurs, des réductions de redevances et des suspensions de redevances. Les Canadiens de l'Ouest ont vécu trop longtemps sous le régime du Programme énergétique national. En 1980 et en 1981, à Calgary, j'ai été témoin de l'exode des tours de forage. Les entreprises de forage avaient le choix entre trois solutions: sortir leurs tours de forage du pays et trouver du travail ailleurs; démonter et entreposer les tours de forage et ne gagner aucun revenu; ou faire faillite. Nous avons perdu 30 p. 100 de nos installations de forage et 30 p. 100 de nos ressources humaines. La situation était absolument inacceptable. Il ne se faisait évidemment aucun travail de prospection en vue de remplacer le pétrole et le gaz consommés.

Nous avons maintenant conclu l'Accord de l'Atlantique en février 1985, et l'Accord de l'Ouest en mars 1985. Nous avons déréglé le pétrole et nous sommes en train d'en faire autant pour le gaz naturel. Comme je l'ai dit, le ministre a déclaré qu'il allait examiner le prix de référence régional à la frontière et le tenir à l'oeil. Je crois que l'Office national de l'énergie réexaminera la formule de calcul de l'excédent qui prévoit une réserve de 15 ans de production. Cette formule de calcul de l'excédent, monsieur le Président, ne vaudra rien pour la sécurité de l'approvisionnement. Il nous faut des contrats à long terme. Il nous faut de l'activité. Le Programme énergétique national n'est plus. Nous l'avons bel et bien enterré.

Pour terminer, c'est en collaborant par la consultation que nous pourrions bâtir un Canada plus prospère non seulement pour aujourd'hui mais aussi pour l'avenir.

M. Orlikow: Monsieur le Président, je voudrais poser une question à la députée de Calgary-Sud (M^{me} Sparrow). D'après la députée et son parti quand il était dans l'opposition, tous les problèmes de l'industrie énergétique sont l'oeuvre du gouvernement libéral de l'époque et de son Programme énergétique national qui a ruiné l'industrie et provoqué l'exode. On n'a pas dit aux Canadiens que les problèmes qui ont surgi à cette époque et qui ont empiré depuis ont été causés par l'effondrement catastrophique des cours mondiaux du pétrole. La porte-parole du parti conservateur, la députée de Vancouver-Centre (M^{lle} Carney), qui fut quelque temps ministre de l'Énergie, nous disait à l'époque qu'il suffirait de nous débarrasser du Programme énergétique national et de la réglementation, et de laisser agir les forces du marché libre pour que se créent 200 000 nouveaux emplois dans l'industrie énergétique canadienne. Mais que voyons-nous, monsieur le Président? Nous voyons 50 000 mises à pied en Alberta. L'industrie a cessé à toutes fins pratiques ses activités de prospection sous-marine au large de la côte de l'Atlantique. L'activité est presque inexistante dans la mer de Beaufort. Voilà ce qui arrive quand on s'en remet complètement au marché libre. Je ne condamne pas les sociétés. Elles voient qu'elles ne feront pas de bénéfices les prochaines années et elles ne veulent pas investir.

Quand la députée se rendra-t-elle compte qu'un marché libre peut convenir aux sociétés et même au gouvernement lorsque le prix de l'énergie est élevé, mais qu'il ne convient pas

lorsqu'il est bas? L'ingérence gouvernementale est peut-être nécessaire si nous voulons nous protéger ces prochaines années jusqu'à ce que le prix de l'énergie remonte. Nous avons peut-être besoin d'un prix plancher, ce qui est impossible si l'on croit vraiment au marché libre. Voilà ce dont nous avons vraiment besoin. Certains indépendants en Alberta, autrefois très partisans d'un marché absolument libre, commencent à s'en rendre compte. Je souhaite que la députée y réfléchisse. Aux États-Unis, il n'y a jamais eu de PEN sous l'administration Reagan et l'industrie connaît le même marasme qu'au Canada.

• (1730)

Mme Sparrow: Monsieur le Président, je voudrais d'abord rappeler certains points. Le Programme énergétique national a été adopté en octobre 1980. A cette époque, l'impôt sur les revenus pétroliers s'élevait à 16 2/3 p. 100 des recettes à la tête de puits. C'était un impôt prélevé au départ qui a détruit l'industrie. Des forages ont été abandonnés et il y a eu très peu d'activité, ce qui a été causé par une taxe sur la production qui a été utilisée pour financer la prospection sous-marine. La prospection sous-marine visant à assurer la sécurité de l'approvisionnement est un problème canadien qui ne doit pas retomber sur les producteurs d'une seule industrie. Je ne préconise pas de faire payer un impôt sur la production aux sociétés hydro-électriques pour chaque kilowatt qu'elles vendent, ni que chaque tonne de charbon soit assujettie à un impôt de 12 ou 16 p. 100. Je ne pense pas que cela soit juste.

La récession qui s'est amorcée en 1980 était le fruit du Programme énergétique national. Les sociétés ont été réduites à leur plus simple expression. Elles ont dû licencier du personnel et diminuer les salaires. Pendant la campagne électorale de l'été 1984, le parti progressiste conservateur a déclaré que le gouvernement n'interviendrait pas dans l'industrie pétrolière. Nous croyons au système du marché libre. A cette époque, le prix du pétrole se situait entre 30 \$ et 40 \$ américains le baril, mais il faudrait que je vérifie ces chiffres à cause de toutes les fluctuations qu'a connues ce prix. Les conservateurs ont été élus parce qu'ils ont dit que le gouvernement n'interviendrait pas et qu'il n'y aurait pas de réglementation.

On a éliminé la taxe sur les recettes pétrolières et gazières et la participation rétroactive de 25 p. 100. Les activités sur la côte est et dans la mer de Beaufort sont réduites pour des raisons économiques seulement. Il n'est pas rentable, à l'heure actuelle, d'exploiter les gisements d'Hibernia ou de la mer de Beaufort. Selon certaines entreprises, le pétrole dans la mer de Beaufort coûte de 20 \$ à 22 \$ le baril à produire et sauf erreur, ce montant est peut-être encore un peu plus élevé dans le cas d'Hibernia. Il serait extrêmement coûteux d'exploiter les gisements d'Hibernia, même si le transport était relativement bon marché. La mer de Beaufort renferme les meilleures réserves et la production serait loin d'être aussi coûteuse que sur la côte est, mais le transport poserait un problème. Un pipeline est nécessaire. Il est possible d'en construire un à partir de Tuktoyaktuk jusqu'à Norman Wells et de le raccorder au pipeline Norman Wells-Zama. Malheureusement, ce n'est qu'un pipeline de 12 pouces et nous aurions à décider s'il faut le jumeler ou choisir un pipeline de 24 ou de 36 pouces. Or, les pipelines sont coûteux.

Tous les Canadiens comprennent le problème que pose le déficit. Ils savent que nous devons réduire ce déficit, afin de